

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Saint-Arsène
21 octobre 2025 – 19h00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Arsène, tenue le 21 octobre 2025, à 19h00, au 6972 avenue Christophe-Colomb, à Montréal

PRÉSENT-E-S

Mylène Dubé, du service de garde

Julien Mercier-Bisson, enseignant

Élyse Gamache-Bélisle, parent

Alexandra Buthiaux, parent

Youssef El-Hjaji, parent

Marie-Philippe Neault, parent

Andréanne Provost, parent-substitut

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE

Véronique Beaulieu, directrice

Marie-Pier Ouellet, directrice adjointe

ABSENT-E-S

Nora Nagels, parent

Michèle Duguay-Ladouceur, parent

Claude Vuille-Lessard, parent-substitut

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Marie-Philippe Neault propose l'ouverture de la séance. Il est 19h06.

2. NOMINATION D'UN-E SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marie-Philippe Neault

Qu'Andréanne Provost agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Andréanne Provost est désignée secrétaire d'assemblée.

3. QUORUM

Comme l'indique la liste des présences ci-dessus, le quorum est atteint pour la présente réunion.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marie-Philippe Neault que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
3. Quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du PV du 17 juin 2025
6. Point ouvert au public
7. Nomination de la présidence, de la vice-présidence
8. Mot de la direction
9. Mot du service de garde
10. Mot de la présidence
11. Dossiers décisionnels
 - 11.1. Règle de régie interne
 - 11.2. Calendrier des rencontres 2025-2026
 - 11.3. Budget annuel de fonctionnement du CÉ (400\$)
 - 11.4. Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence
 - 11.5. Ajout code de vie vs utilisation du cellulaire
12. Dossiers d'information
 - 12.1. Rôle du Conseil d'établissement
 - 12.1. Suivi du budget annuel
 - 12.3. Application Hop Hop
 - 12.4. O.P.P
 - 12.5. Réfection Église Saint-Arsène
13. Correspondance
14. Date et lieu de la prochaine rencontre
15. Varia
16. Clôture de la réunion

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JUIN 2025

Il est proposé par Alexandra Buthiaux que le procès-verbal du 17 juin 2025 soit approuvé sans modification.

Approuvé à l'unanimité.

6. POINT OUVERT AU PUBLIC

Sans objet

7. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE

- Élyse Gamache-Bélisle est élue présidente à l'unanimité
- Youssef El Hjadi est élu vice-président à l'unanimité

8. MOT DE LA DIRECTION

Véronique Beaulieu se présente. Dit être contente de rencontrer les membres du CÉ pour la première fois. Mentionne avoir treize ans d'expérience à la direction autant au primaire qu'au secondaire. Aime beaucoup la dynamique dans une école primaire. Dit être tombée amoureuse de l'école Saint-Arsène, de son ambiance et de son esprit de communauté.

9. MOT DU SERVICE DE GARDE

Mylène Dubé dit que c'est une autre belle année qui est entamée. Mentionne que cette année, elle s'occupe de l'accueil des enfants le matin et qu'elle est contente que cela lui permette d'avoir plus de contact avec les parents. Mentionne aussi que c'est bientôt la visite du musée hanté, projet des élèves de 5e et 6e année.

10. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Élyse Gamache-Bélisle mentionne être contente d'être présente à nouveau pour un autre mandat au CÉ.

11. DOSSIERS DÉCISIONNELS

11.1 Règles de régie interne

Véronique Beaulieu propose qu'on mette à jour notre document des règles de régie interne.

Il est proposé que nous prenions le temps de le consulter et que nous avons jusqu'au 28 octobre pour proposer des modifications s'il y a lieu. Par la suite, la direction et la présidence se rencontreront pour mettre à jour le document dont l'adoption sera proposée lors de la prochaine réunion. Il est déjà suggéré qu'on ajoute un point qui autorise la communication par courriel.

Marie-Philippe Neault propose

12. DOSSIERS D'INFORMATION

12.1 Rôle du Conseil d'établissement

Tous les membres présents ont déjà complété leur formation en ligne obligatoire.

12.2 Suivi du budget annuel

Contrairement à ce qui a été annoncé l'année dernière, le budget de l'école a été moins amputé que prévu, en raison du réinvestissement annoncé par le ministère. La principale conséquence de la diminution du budget est que nous ne pouvons pas avoir une TES à temps plein pour les élèves du régulier. La TES est présente du mardi au jeudi.

12.3 Application Hop Hop

Le ministère doit faire des vérifications au sujet de l'application. Il n'est pas certain que nous pourrions continuer à l'utiliser. Le personnel du service de garde est bien organisé pour fonctionner sans l'application. La principale conséquence est l'augmentation de l'attente pour les parents.

12.4 Mot de l'OPP

La première rencontre de l'OPP a eu lieu. L'OPP a réussi à recruter plusieurs nouveaux parents. Il reste à trouver quelqu'un qui pourra s'occuper du journal du Tableau noir et quelqu'un qui pourra s'occuper des semaines de reconnaissance.

L'événement du BBQ de la rentrée a été un succès. C'était convivial, simple et accessible. Il est toutefois mentionné que certaines règles de l'utilisation de la cour d'école n'ont pas été respectées et qu'il sera important de faire un rappel de la responsabilité des parents pour le respect de ces règles.

12.5 Réfection de l'église Saint-Arsène

Les travaux commencent pour la réfection de l'église. Il est rassurant de savoir qu'il y a une équipe qui travaille maintenant sur l'église et qui s'assure que les mesures de protection sont adéquates.

Élyse Gamache-Bélisle propose l'ajout du point d'information 12.6 Comité de parents

La prochaine rencontre du comité sera le 28 octobre. Nos représentants du comité de parents nous feront un résumé lors de la prochaine réunion du CÉ.

13. CORRESPONDANCE

Sans objet

14. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

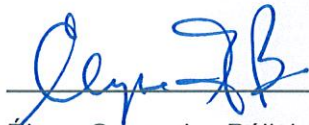
La prochaine réunion du CÉ aura lieu le 25 novembre 2025, à 19h00.

15. VARIA

Sans objet

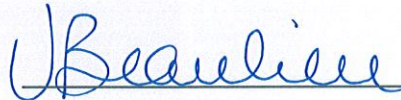
16. CLÔTURE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h38.



Élyse Gamache-Bélisle

Présidente



Véronique Beaulieu

Directrice

